

MÉMOIRE
DE LA RUE DES FEMMES DE MONTRÉAL

SUR

L'ITINÉRANCE

**ENTENDRE LA SOUFFRANCE, COMPRENDRE LA BLESSURE
ACCUEILLIR ET SOIGNER...
POUR QUE CESSE L'ITINÉRANCE**

Présenté à la Ville de Montréal

Commission permanente du Conseil municipal
sur le développement culturel et la qualité de vie

24 avril 2008

1. PRÉSENTATION DE LA RUE DES FEMMES

La Rue des Femmes de Montréal est un organisme à but non lucratif qui vient en aide aux femmes en situation d'itinérance ou à risque de la devenir, des femmes extrêmement blessées et souffrantes.

Créée en 1994, La Rue des femmes accueille ces femmes à la Maison Olga au centre-ville de Montréal, au 1050 rue Jeanne-Mance, au coin La Gauchetière. Elle y exploite sous un même toit depuis 2002 un centre d'hébergement (20 chambres individuelles et 3 lits d'urgence) ainsi qu'un Centre de jour offrant à ses résidentes et à des non-résidentes des repas gratuits, un comptoir vestimentaire, une buanderie, et, le plus important, des services de soutien psychologique et relationnel et un programme d'activités structurantes. Elle offre également des services d'accompagnement dans la communauté pour favoriser et consolider leur démarche de réinsertion sociale.

Dans un immeuble voisin à la Maison Olga, La Rue des Femmes dispose aussi de 13 appartements-studios supervisés de transition pour faciliter aux femmes leur retour à l'autonomie.

Au-delà des services dispensés aux femmes, La Rue des Femmes a prévu dans sa mission de conscientiser la communauté à la réalité, aux besoins et possibilités d'inclusion de ces femmes. Le présent mémoire s'inscrit dans cette volonté de sensibilisation.

Membre du Réseau d'Aide aux Personnes Seules et Itinérantes de Montréal (RAPSIM), la Rue des Femmes est un acteur important dans la lutte contre l'itinérance au féminin. En 2007-2008, elle a notamment offert aux femmes dans le besoin 12 833 nuitées d'hébergement, 34 000 repas gratuits et 11 630 heures en interventions psychothérapeutiques et en activités structurantes.

Nous croyons que cette expertise nous justifie de déposer le mémoire qui suit à la commission.

2. INTRODUCTION

Le présent mémoire vise à **partager avec les membres de la Commission et les autorités municipales l'expérience acquise de La Rue des Femmes sur l'itinérance au féminin.**

Il vise également à **souligner l'importance d'établir un lien soutenu dans le temps** avec les personnes itinérantes, des personnes extrêmement blessées et souffrantes, pour espérer des résultats quant à leur retour à l'autonomie. Cela passe par une offre en un même lieu et par une même équipe de suivi, de services d'aide à la survie et aux besoins de base, de services de soutien à la reconstruction et de services d'accompagnement dans la communauté.

Il vise aussi à **rappeler le défi toujours présent du financement des organismes et la nécessité d'augmenter et de pérenniser les budgets gouvernementaux d'aide aux organismes œuvrant auprès de personnes en situation d'itinérance.**

Il met enfin en évidence une certaine incohérence dans les règles d'attribution de l'aide gouvernementale du Programme de Soutien aux Organismes Communautaires (PSOC). En stipulant qu'un organisme d'hébergement pour personnes itinérantes ne peut en même temps être éligible à de l'aide au titre de milieu de vie (Centre de jour), on décourage le continuum de services indispensable à la réinsertion sociale.

3. L'ITINÉRANCE AU FÉMININ

Le défi de l'itinérance au féminin va grandissant, en volume et en complexité. En effet, de plus en plus de femmes arrivent à la rue. Elles portent des blessures relationnelles graves qui les coupent d'elles-mêmes et des autres, des blessures trop souvent causées par des traumatismes et des coups subis par l'abus, l'indifférence et la violence extrême. Elles proviennent de classes sociales et d'origines diverses : des jeunes, des femmes autochtones, des femmes immigrantes, des femmes ayant un handicap physique et tout récemment, un nombre grandissant de femmes enceintes. Se trouver réduite à l'itinérance, comme porte de sortie à tant de détresse dans une société comme la nôtre, ajoute à l'extrême de la violence.

Souvent aux prises avec un ou des problèmes tels alcool, drogue, VIH/Sida, violence, prostitution, jeu compulsif, gangs de rue, survivantes de guerre, elles sont en proie à un désarroi psychologique et relationnel profond, aigu et persistant.

Être à la rue pour une femme est une expérience terrifiante qui en fait facilement la proie de prédateurs. Les drogues sont de plus en plus dures, la violence dans nos rues de plus en plus grande.

Être à la rue c'est en plus vivre une grave rupture d'identité, l'intérieur et l'espace privé étant des aspects importants de l'identité féminine. Pour une femme, être sans maison est un non sens et entraîne chez elle la désorganisation. Sa santé physique et psychologique s'en ressentent gravement et se détériorent rapidement.

En mode de survie, la femme se coupe de son sens de l'autre. Souffrante, blessée à vif, profondément humiliée, elle peut développer des comportements d'agressivité et de violence comme moyens de se défendre et de se protéger.

4. NÉCESSITÉ DE LIEUX D'ACCUEIL ADAPTÉS

À ces femmes cassées et brisées, il est nécessaire et primordial d'offrir des lieux pouvant leur apporter compassion, stabilité, continuité du lien et continuité de services, ceci dans le but de leur donner la possibilité de se reconstruire et de retrouver ainsi leur dignité et leur autonomie.

Certaines femmes en situation d'itinérance vivent dans un monde parallèle où les notions d'espace, de temps et de relations au corps, à l'autre et à soi-même sont différentes. Elles ont donc à réapprendre les rythmes de la journée, les petits actes quotidiens, les relations avec soi et avec autrui qui rendent possible la vie harmonieuse en communauté.

À La Rue des Femmes, le regroupement de plusieurs services avec une même équipe d'intervenantes permet un processus évolutif, un peu à l'instar de stages. Ce processus permet un passage vers une réappropriation de son pouvoir et de sa vie. Certaines de ces femmes devraient ou devront être prises en charge par le milieu institutionnel, mais bon nombre ont un potentiel de retour graduel à l'autonomie. Les lieux d'accueil de La Rue des Femmes offrent le **temps**, car la notion de temps est un facteur essentiel à la démarche de ces femmes.

5. APPROCHE DE LA RUE DES FEMMES

À La Rue des femmes de Montréal, nous avons développé un modèle particulier de soins et de reconstruction du lien basé sur la compassion, le respect, l'accueil, la continuité du soutien à travers le temps et la mise en œuvre d'un programme d'activités structurantes et d'interventions psychothérapeutiques. Le processus thérapeutique offert aux femmes leur apporte une compréhension de leur histoire de vie en les aidant à remonter à l'origine de leur situation et à comprendre pourquoi elles en sont arrivées là. Des activités structurantes leur fournissent des stimulations physiques, psychologiques, intellectuelles et créatives.

Une fois ses besoins de base comblés (toit, nourriture, vêtements, sécurité), la femme peut s'investir dans sa démarche vers l'autonomie en bénéficiant de services d'accompagnement et de suivi dans la communauté. Au fil de son cheminement, elle peut accéder à un logement de transition supervisé par des intervenantes compétentes et formées par la Rue des Femmes. Elle apprend également à vivre en communauté, après avoir survécu à la rue.

6. GAINS DE CETTE APPROCHE POUR LES FEMMES ET LA SOCIÉTÉ

Cette approche que nous privilégions fait ses preuves. En cinq ans, ce sont plus de 25 femmes des plus désorganisées qui sont sorties définitivement de la rue. Il s'agit de femmes qui étaient peu ou pas admissibles dans les ressources, constamment rejetées à la rue par les hôpitaux et ainsi, forcées à errer dans les rues. Un certain nombre d'entre elles étaient à la rue depuis 10 à 15 ans, dormant dans les guichets automatiques, dans les entrées d'édifices, au fonds d'une ruelle, d'un garage.

À La rue des Femmes, elles ont donc apprivoisé, ou sont en processus de le faire, la stabilité, les rythmes de la journée, les éléments relationnels. Certaines sont en

logement de transition supervisé au Centre Dahlia, ou en logement autonome. Quelques-unes ont été prises en charge par le milieu hospitalier (psychiatrique), d'autres sont présentement à la Maison Olga et trois sont décédées, dans la dignité, entourées par leur famille.

Présentant un profil plus fonctionnel dans le quotidien, ce sont 25 à 35 % des femmes hébergées à la Maison Olga qui ont retrouvé un logement autonome, soit environ 20 à 25 femmes par année. Malheureusement depuis trois ans, le marché locatif abordable s'étant détérioré et raréfié encore plus, peu de femmes trouvent un logement sécuritaire et salubre et les chambres louées sont aussi devenues inaccessibles. De plus, la mixité dans ces établissements constitue aussi souvent une entrave (harcèlement sexuel, viol, violence).

Entendre la souffrance, c'est comprendre que l'itinérance existe parce que nous ne voyons pas que derrière la souffrance, il y a une blessure grave qui peut guérir. Tant le processus de guérison que la guérison elle-même mettent fin à l'itinérance. Tous les jours nous voyons les effets de cette guérison chez ces femmes que nous accueillons à La rue des Femmes, et nous les soulignons dans ce mémoire :

- Les femmes sorties du réseau de l'itinérance et stabilisées reviennent à une présence normale dans l'espace publique.
- Elles ne sont plus judiciairisées.
- Elles ne fréquentent plus les salles d'urgences.
- Elles sont mieux suivies dans leurs démarches médicales en raison de la stabilité et de l'accompagnement que nous leur offrons.
- Plusieurs diminuent leur consommation, quelques-unes la cessent complètement.
- Le recours à la prostitution pour survivre diminue.
- Les vols à l'étalage (actes reliés à la survie) cessent, de même que les habitudes de mendicité.
- Elles retrouvent leur confiance en elles-mêmes et en l'autre, la douleur s'estompe et les comportements de violence ou d'agressivité envers elles-mêmes ou envers les autres cessent ou diminuent.

7. FINANCEMENT INSUFFISANT ET PRÉCAIRE

Le mémoire du RAPSIM à la Commission rappelle que **les groupes en itinérance sont sous-financés**. La Rue des Femmes n'échappe pas à cette situation de sous-financement et à la précarité qu'elle engendre.

En 2007-2008, malgré une planification budgétaire très rigoureuse de 1 362 000 \$ pour ses opérations de l'année, la Rue des Femmes a dû couper plus de 85 000 \$ (6,3%) à ses prévisions de dépenses. En dépit de ces coupures, elle termine l'année avec un déficit d'exercice de 29 000 \$.

La situation est d'autant plus préoccupante que certains postes budgétaires incontournables (nourriture, frais d'exploitation des immeubles et frais d'administration encore très bas) ont enregistré des hausses de coûts significatives.

Le manque de revenus d'une part, surtout au niveau des subventions attendues et les hausses de certains postes de dépenses d'autre part ont imposé des sacrifices majeurs. Les salaires et avantages sociaux ont subi une réduction de 12,2% par rapport aux prévisions, les activités structurantes et les événements favorisant la socialisation des femmes nécessaires à la démarche de reconstruction ont dû être restreints et le remplacement de travailleuses suite aux départs a été reporté, ce qui a ajouté de la pression sur le personnel restant qui porte déjà des responsabilités lourdes et exigeantes. La diminution des activités structurantes ralentit tout le processus de retour à l'autonomie.

La première cause des problèmes budgétaires de La Rue des Femmes est l'inéligibilité de son Centre de jour à l'aide financière du PSOC. Or, c'est précisément par le Centre de jour accessible tant aux résidentes qu'aux non-résidentes, que sont dispensés les services d'aide à la reconstruction et à la réinsertion sociale.

Pourquoi le Centre de jour n'est-il pas éligible en dépit du fait que le PSOC offre de l'aide aux «milieux de vie»? Tout simplement parce qu'en vertu d'une règle

administrative, un organisme qui reçoit de l'aide à titre d'hébergement devient automatiquement non éligible à l'aide à titre de milieu de vie.

Une telle règle va à l'encontre des objectifs mêmes de la Ville de Montréal et du Plan communautaire de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal qui visent la réinsertion des personnes itinérantes. Le succès en la réinsertion sociale passe par un continuum de services, tant ceux orientés vers la survie (hébergement, nourriture, vêtement) que ceux qui visent la reconstruction. Rappelons-nous que le grand défi de réinsertion des personnes itinérantes est de rétablir le lien de confiance et que cela passe par une communication stable avec des personnes réceptives, compétentes et sensibles à l'importance de la guérison du lien. Il faut y mettre du **temps**.

La Ville de Montréal a soutenu depuis le début la réalisation de la Maison Olga et ensuite du Centre Dalhia parce La rue des Femmes offrait ce continuum de services sous un même toit. La règle administrative actuelle favorise au contraire le morcellement des services aux itinérants et réduit les chances de succès dans la réinsertion sociale. A-t-on les moyens de voir augmenter chaque année le nombre de personnes itinérantes sans travailler à en soustraire le plus possible de cette situation, ou sans tenter de prévenir leur arrivée dans la rue ?

C'est donc une priorité pour La Rue des Femmes que les programmes gouvernementaux concertés du Québec et du Canada qui reconnaissent les avantages du continuum de services aux personnes itinérantes ou à risque de le devenir, soient révisés au niveau de cette règle administrative discriminante et la Ville de Montréal devrait appuyer les démarches entreprises par La Rue des Femmes à cet égard.

Au-delà de cette problématique particulière, La Rue des Femmes réitère son soutien aux propositions incluses dans le mémoire du RAPSIM appuyé déjà par la Ville notamment :

- **La reconduction pluriannuelle du financement fédéral (IPLI)**, proposition déjà soutenue par la Ville.

- **Le rehaussement de l'enveloppe budgétaire du PSOC pour faire face au défi croissant de l'itinérance à Montréal.**

On ne peut laisser perdurer la précarité des organismes communautaires qui offrent la formule la moins coûteuse et la plus efficace pour répondre au défi de l'itinérance. On doit leur donner le soutien financier requis à la réalisation de **leur mission globale**, qui est de **sortir de façon durable les personnes de la rue, ce qui passe obligatoirement par le soutien, la guérison et la reconstruction du lien de confiance dans un environnement stable. *L'aide aux personnes en situation d'itinérance est un devoir de santé publique, d'humanité et de justice sociale. La persistance de l'itinérance peut devenir ou devient une menace à la sécurité ou à la perception de la sécurité de tous les citoyens.***

8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La Rue des Femmes tient à souligner son soutien au mémoire du RAPSIM. Nous constatons comme le Réseau d'aide que l'itinérance en général et l'itinérance au féminin sont en croissance. Nous ajoutons que la situation devient aussi plus complexe à gérer avec la circulation de drogues de plus en plus nocives. La « désinstitutionnalisation » qui continue avec ses carences de suivi qu'il faut compenser ajoute également au défi de gestion des organismes d'accueil.

L'itinérance est l'aboutissement d'une grande souffrance humaine qu'il faut prendre le temps de comprendre si on veut en réduire l'incidence et les impacts sociaux. Il y a chez les personnes itinérantes un bon pourcentage de gens qui ont un potentiel de réinsertion. Il y en a aussi pour qui le handicap engendré par la gravité des blessures et la non-assistance induite et prolongée à la personne en danger est telle qu'il faut envisager la création de lieux où ces personnes bénéficieront d'un suivi permanent.

L'une des caractéristiques particulières de la personne itinérante est la rupture de son lien de confiance avec elle-même et avec les autres. Pour espérer des résultats

durables, on ne peut se contenter de ne répondre qu'à ses besoins de base. Il faut en plus se donner le temps et les moyens de rétablir et de guérir le lien de confiance indispensable à la démarche de reconstruction et il faut soutenir concrètement l'exploitation de lieux d'accueil offrant un continuum de services (survie, besoins de base, reconstruction, accompagnement). Le concept même de La Rue des Femmes illustre notre pensée à cet égard.

Le financement public est insuffisant et est régi par des règles mal adaptées aux besoins. Le financement privé, quant à lui, est et va demeurer indispensable, mais il est toujours incertain et demande beaucoup d'énergie, de sensibilisation et de sollicitation.

Face à ces constats, **la Rue des Femmes recommande** :

1. Que la Ville de Montréal, dans son implication dans le logement social, s'engage à supporter la création de lieux d'hébergement permanents avec soutien communautaire pour les personnes trop lourdement handicapées sur les plans relationnels et psychologiques pour recouvrer leur autonomie. Sans un tel engagement, les ressources en place ne pourront plus être disponibles pour les personnes à potentiel de réinsertion.
2. Que la Ville de Montréal appuie les démarches déjà amorcées par La Rue des Femmes auprès du Gouvernement du Québec et de l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Montréal pour que soient révisés les critères d'attribution de l'aide du PSOC afin d'accorder un soutien juste et adéquat aux organismes offrant un continuum de services.
3. Que la Ville de Montréal appuie aussi le RAPSIM et les revendications des organismes communautaires sur :
 - A) la nécessité d'augmenter le budget du Québec investi en itinérance
 - B) la nécessité d'une reconduction pluriannuelle du financement fédéral (IPLI)

La rue de Femmes de Montréal remercie les membres de la Commission et la Ville de Montréal de l'occasion qu'ils lui ont donnée de s'exprimer en déposant ce mémoire.